

du Seigneur fourniraient une matière à ce dessein. Dans ce que je vais rapporter, deux choses m'ont paru également certaines, la maladie considérable d'une personne, et la guérison de cette même personne. La maladie ayant été longue, dangereuse, et même jugée de nature à ne pouvoir être traitée avec espérance de guérison, a eu autant de témoins que la paroisse de Deschambault a d'habitants, qui tous ont cru, sur le jugement des médecins et des personnes connassantes, que le mal était incurable. M. Ménage, curé de Deschambault, M. De La Gorgendière, seigneur, m'ont fait l'honneur de m'écrire et de me marquer le fond de la maladie, la manière dont elle a été traitée, et ce qu'on a pensé de la malade. Ce qu'ils m'ont déclaré s'accorde parfaitement avec la déposition que m'en avait faite la malade elle-même, et ne laisse assurément aucun lieu de douter de la maladie ; et pour en faire connaître l'origine, le progrès, je vais transcrire ces deux lettres. Le nom seul de ceux qui les ont écrites est un garant fidèle de la vérité.

LETTRE DE M. DE LA GORGENDIÈRE, DU MOIS DE JANVIER 1769, TRANSCRITES PAR NOUS CURÉ DE STE. ANNE.

Monsieur,

Un de mes habitants, nommé Alexis Létourneau, me dit dernièrement que vous seriez flatté d'être parfaitement instruit sur la maladie de Marie-Joséphte Arcand, femme d'Honoré Lavoye, qui s'est trouvé guérie, par l'intercession de sainte Anne, l'été dernier. Je fais serment que ce que je vais vous exposer est véritable. Marie-Joséphte Arcand est une femme de probité, d'exemple, pieuse s'il y en a dans la paroisse, incapable de mentir dans une chose pareille. Dans le mois de novembre 1767, elle fut attaqué d'une douleur dans les deux jambes et dans les cuisses, si violente, qu'elle devint tout-à-fait impotente ; les jambes lui enflèrent extraordinairement. Au commencement de décembre, je fus la voir ; je la trouvai couchée par terre, ne pouvant rester dans son lit. Une de ses